

fournis par le dossier très détaillé auquel donnait lieu chaque opération. Le paiement se faisait en monnaie provenant d'aumônes et en marchandises, tissus, bonnets, bijoux. Même si le rachat des captifs garde une charge émotionnelle, idéologique, c'est avant tout une opération économique, déficitaire pour l'Espagne et donc bénéficiaire pour le Maroc. On vérifie que le commerce des hommes, étudié par J.E. López de Coca sur la côte méditerranéenne à la fin du XV^e et au début du XVI^e siècle, est très rentable.

Jerome B. Bookin-Weiner retrace l'histoire assez bien connue des corsaires de Rabat Salé. S'ils n'ont eu qu'une influence insignifiante sur la politique intérieure marocaine, ils ont assez étroitement dépendu de son évolution. Les périodes de troubles et d'absence d'un pouvoir central fort les ont favorisés. Inversement leurs activités ont pâti d'un contrôle exercé par Dila ou les 'Alawites. De même ils ont été davantage victimes qu'acteurs des luttes de factions entre Andalous, Morisques et gens de Salé. La politique de Sidi Muḥammad b. 'Abdallāh leur a porté le coup de grâce au XVIII^e siècle, quand les conditions générales avaient bien changé.

Fatima Harrak, utilisant les sources historiographiques marocaines, montre que la fondation d'Essaouira a été conçue comme un effort de consolidation de l'appareil d'État dans la perspective de défense du *Dār al-Islām*. Le nouveau port est perçu davantage comme un *tagr* que comme une échelle de commerce par les auteurs marocains. Comme les Européens, ils voient dans la concentration du trafic en ce lieu un moyen de le contrôler plus étroitement, notamment par l'intermédiaire des *tugğār al-sultān*. Ce port puissamment défendu a été aussi une cité musulmane, *hādīra*, destinée à jouer un rôle religieux et intellectuel.

Ramon Lourido Diaz insiste sur la place essentielle de la mer dans le projet politique de Sidi Muḥammad b. 'Abdallāh. Par elle s'établit l'essentiel des relations extérieures du pays. Elle est l'objet de clauses importantes des traités. La défense du littoral est une préoccupation constante comme le contrôle des activités étrangères. Mais les efforts du sultan ont eu des résultats inégaux. En particulier, il n'a pas pu doter son pays d'une marine. Les raisons de cet échec, complexes, tiennent à l'attitude des puissances européennes et à des éléments propres au sultan et au Maroc.

Le dossier est ouvert. La voie est tracée. Espérons que ces questions susciteront des recherches nouvelles.

Bernard ROSENBERGER
(Université de Paris VIII)

Zouhair GHAZZAL, *L'économie politique de Damas durant le XIX^e siècle ; Structures traditionnelles et capitalisme*. Institut français de Damas, Damas, 1993. 17 × 24 cm, 204 p., 2 cartes avec glossaire et index.

Comme le sous-titre de l'ouvrage l'indique, Z. Ghazzal souscrit à une double ambition : donner une description des « structures traditionnelles », c'est-à-dire dresser un tableau des institutions et des composantes de la société damascène confrontée à un phénomène étranger, le « capitalisme », dans la période des réformes (*tanzīmāt*), quand des réformes introduisent des modifications

importantes dans les relations entre l'État et la société. Après avoir brossé un tableau très rapide de l'espace urbain damascain, donné le nombre des hommes du XVI^e au XIX^e siècle à partir d'études publiées (chap. I et II), l'auteur étudie (chap. III, IV et V) la composition du Conseil (*mağlis*) mis en place à Damas par le gouvernement central et son rôle dans la gestion économique de la ville et de sa campagne. Les chapitres VI et VII traitent des corps de métiers et des activités commerciales dont la ville et sa province sont le centre. Enfin l'ouvrage est clos par une courte étude sur les émeutes qui secouent la cité au XIX^e siècle.

Pour Z. G., et cela constitue la thèse centrale de sa recherche, l'État ottoman, loin de vouloir affaiblir ou éliminer le groupe des notables, a plutôt cherché, dans la période des réformes (*tanzimat*), à redéfinir les relations qu'il entretenait avec lui ; de leur côté les notables, loin de s'opposer à l'application des réformes ou d'agir uniquement en fonction de leurs propres intérêts, fonctionnaient comme des agents de l'État qui renforçait leur puissance et leur pouvoir. Cette thèse est fortement énoncée dans les chapitres III et IV, et dans une moindre mesure, V et VI, qui, fondés sur l'exploitation d'archives locales, constituent la partie le plus originale de l'ouvrage. Ils apportent un éclairage nouveau sur l'économie et la société damascène, plus particulièrement sur les différents « groupes » de notables (*a'yān*) aux intérêts conflictuels dans l'Empire ottoman ; en effet, l'analyse du seul registre conservé, regroupant les délibérations du Conseil de Damas en 1844-1845, permet à l'auteur de montrer comment la délégation du pouvoir administratif et politique local à des représentants d'un groupe prolonge – mais surtout renforce – sa mainmise sur l'économie rurale : ainsi huit personnes sur les douze siégeant au *mağlis* représentaient les plus importants « fermiers d'impôts » (*multazim*) qui se partageaient près de la moitié des revenus fiscaux des terres – assimilés à la rente foncière – de la province. À ce groupe détenant le pouvoir économique sur les campagnes, Z. G. ajoute deux autres groupes d'*a'yān*, moins importants, l'un dominant les fermes d'impôts urbains, l'autre le grand commerce qui, grâce au capital accumulé par l'accroissement du commerce avec l'Europe et à l'institutionnalisation par l'État des lettres de change, va s'infiltrer dès les années 1880 dans les campagnes, en accordant des prêts aux paysans. Le capitalisme ne se développe donc, selon Z. G., que très tardivement au XIX^e siècle dans la province syrienne.

La thèse de Z. Ghazzal est séduisante et prend apparemment à contre-pied celle que l'on admet généralement : la résistance des « notables » à la mise en place des réformes a précipité Damas vers la crise de 1860. On peut néanmoins s'interroger sur le bien-fondé d'une idée qui repose essentiellement sur le dépouillement d'un seul registre consignant les délibérations du Conseil de Damas en 1844-1845 : l'attitude des notables et celle de l'État, telles que les appréhende Z. G. à travers ce registre, demeurèrent-elles les mêmes par la suite ? L'auteur lui-même apparaît conscient de cette question puisque dans son « épilogue » (p. 168) n'écrit-il pas que le rôle des *a'yān*, un groupe non homogène, une nébuleuse peut-on dire, a pu évoluer d'une époque à l'autre ?

On peut également s'interroger sur l'intérêt de certains sous-chapitres, comme celui de « La courbe des prix et des salaires » (p. 146-150) qui n'apporte rien à la démonstration de l'auteur, ou du dernier chapitre « Les émeutes urbaines » qui paraît « rapporté ». L'ouvrage comporte quelques coquilles (par exemple, p. 36 bas du tableau II, 1696-1697 à corriger en 1596-1597), des traductions erronées et des formulations ou interprétations hâties, relevant parfois de la généralisation, qui troubent l'attention du lecteur : p. 13-14, présentant l'organisation de l'ouvrage d'Ibn Tūlūn sur Ṣalīhiyya, Z. G. qualifie cette œuvre de « géographie urbaine », sa classification des monuments de

« généalogie », décèle des « groupements professionnels et confessionnels » (?) et cette agglomération est connue, écrit-il, « pour ses habitants d'origine kurde » ; p. 125-126, le *daqq* est traduit par « foulage d'étoffes » alors qu'il s'agit certainement de « lustrage » ; dans le tableau p. 133, le *qanawātī* (*šāwi* à Damas) est plutôt un artisan chargé de l'entretien des canalisations d'eau qu'un « fabricant d'aiguilles ». Ces quelques remarques critiques ne sauraient en aucune raison rabaisser l'ouvrage de Z. Ghazzal. Il fournit d'idées originales et suggère des pistes que de nouvelles recherches pourraient emprunter.

Jean-Paul PASCUAL
(IREMAM, Aix-en-Provence)

Daniel PANZAC (éditeur), *Les villes dans l'Empire ottoman : activités et sociétés*. Éditions du CNRS, Paris, 1991. Tome I, 15 × 23 cm, 416 p.

Il y a des colloques portés par la mode ou le hasard des rencontres, et il y a des programmes de recherches qui débouchent sur des colloques et s'appuient sur une expérience que l'on s'efforce d'approfondir. L'ouvrage réuni par Daniel Panzac relève de cette deuxième catégorie : il réunit des communications présentées en 1988, mais préparées par un travail de longue haleine conduit dans le cadre du GREPO, groupement de recherche aujourd'hui intégré dans l'IREMAM, auquel on doit, entre autres, différents ouvrages dirigés par J.-Cl. Garcin, A. Raymond ou J. Revault sur les villes du Moyen-Orient. L'objectif de ce programme était de réinterroger les outils de travail sur l'histoire des villes et de confronter nos connaissances sur la longue durée ottomane. À la différence des ouvrages cités, celui que présente Daniel Panzac est donc centré sur la période moderne et se caractérise par une double priorité : les sources et l'étude des espaces économiques.

Nous disposons aujourd'hui du premier des deux tomes annoncés. Il se présente comme un ensemble de quinze études organisées en deux parties, la première consacrée aux sources et la seconde aux activités économiques. Le second volume doit être pour sa part à dominante architecturale.

Avec ce premier volume nous trouvons donc une véritable mise au point sur l'économie à l'époque ottomane, tant en ce qui concerne les outils de travail que les hommes. Certes, s'agissant d'un ouvrage collectif, on ne peut espérer y trouver une synthèse charpentée des questions encore à débattre. Cependant les problèmes sont clairement posés et de nombreuses pistes sont dessinées. Même pour les documents largement utilisés comme les *waqf*-s ou les registres de *qādī*-s, on trouvera des mises au point ou des méthodes de lecture extrêmement utiles. Mais on trouvera aussi des exemples originaux de traitement des inventaires après décès (trop peu utilisés dans les études orientalistes), des textes réglementaires ou des cartes. Et, tout pouvant devenir source d'histoire sociale, on suivra avec intérêt les conclusions tirées de l'étude des cimetières ou des objets de la vie quotidienne. L'éventail est large, et l'on saura gré aux auteurs d'avoir évité de présenter les archives diplomatiques ou les chroniques pour se consacrer au traitement nouveau de documents rares, d'accès difficile ou inattendu. Ces documents présentent d'ailleurs une caractéristique commune : ils permettent de cerner au plus près le quotidien, par opposition aux sources classiques,